

TRANSCRIPTION VIDÉO

Jennifer Tory

Chef de groupe, Services bancaires aux particuliers et aux entreprises

Services bancaires aux particuliers et aux entreprises

RBC possède le plus important réseau de services bancaires de détail au Canada. Nous occupons le premier ou le second rang dans le marché pour tous les produits canadiens de détail et nous continuons d'accroître nos volumes d'affaires.

C'est pour nous un privilège d'aider nos clients à atteindre leurs objectifs financiers. Qu'il s'agisse de soutenir un nouvel arrivant qui entreprend sa nouvelle vie, un jeune qui achète une première maison ou un propriétaire d'entreprise qui recherche du financement pour prendre de l'expansion, nous serons là. Par ailleurs, les nombreux emprunteurs qui, en Amérique du Nord, se transforment en épargnants et en investisseurs pourront compter sur nous pour les aider à planifier la retraite qu'ils méritent.

Même si nous nous attendons à ce que le contexte demeure difficile durant l'année qui vient, nous continuons d'investir dans nos activités et de mettre en œuvre notre stratégie ciblée de croissance à long terme. Nous obtiendrons de nouveaux clients et approfondirons nos relations existantes en misant sur nos produits et nos services novateurs. Nous continuerons de procurer à nos clients une expérience distincte en offrant des conseils judicieux, une commodité inégalée et une valeur attrayante. Enfin, nous faciliterons au maximum les opérations bancaires. Qu'ils traitent avec nous en personne, en ligne, à partir d'un téléphone mobile ou en utilisant tout autre mode d'accès, nos clients recevront le niveau élevé de service et de soutien qu'ils sont en droit d'attendre de RBC.

Nous sommes enthousiastes face à l'avenir et déterminés à continuer d'offrir une expérience client supérieure.

Mise en garde :

Le présent document contient des déclarations prospectives au sens de certaines lois sur les valeurs mobilières, y compris les « mesures refuge » (safe harbor) de la Private Securities Litigation Reform Act of 1995 des États-Unis et des lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables. Nous déconseillons aux lecteurs de se fier indûment à ces déclarations, étant donné que nos résultats réels pourraient différer sensiblement des attentes exprimées dans ces déclarations prospectives en raison d'un certain nombre de facteurs de risque. Des renseignements supplémentaires sur nos déclarations prospectives et facteurs de risque se trouvent à la rubrique Mise en garde au sujet des déclarations prospectives de la section Rapport de gestion de notre Rapport annuel 2014.

